



Jean-Marie Labrie

Rôle joué par l'AMQ?

L'AMQ est généralement considérée comme une association sérieuse dont la réputation n'est plus à faire dans tous les domaines qui touchent la mathématique, l'enseignement des mathématiques, la didactique de la mathématique et de ses applications, même si parfois elle n'est pas toujours estimée ainsi. Fondée en 1958, l'AMQ regroupe des membres de tous les ordres d'enseignement, de la maternelle à l'université.

Depuis quelques années, les membres du Conseil administratif et du Conseil exécutif se sont souvent posés les questions suivantes: Quel rôle l'AMQ joue-t-elle présentement? ou quel rôle devra-t-elle jouer dans les années à venir? On retrouve souvent cette préoccupation dans les rapports annuels des membres de l'exécutif. Nous aurons à déterminer ce rôle après les États généraux sur l'enseignement des mathématiques qui auront lieu en avril 1990 et peut-être davantage après le 7^e congrès international sur l'enseignement des mathématiques (ICME-7) qui aura lieu à l'université Laval à l'été 1992. D'ici ces événements qui provoqueront, nous l'espérons, de nouvelles perspectives, l'AMQ continue à jouer un prépondérant au Québec en ce qui concerne le progrès et le développement de l'enseignement des mathématiques. L'AMQ, en effet, est un lieu privilégié où la mathématique est à la fois «servante et reine».

À la toute fin d'une année qui meure, il est bon d'en faire ici un bilan qui met en évidence ce qu'est l'AMQ et ce qu'elle génère. Mais auparavant, je ne puis passer sous silence le départ de deux personnes qui ont oeuvré au sein de notre association. Après deux ans de présidence, Monsieur Jean Auger nous quitte; et au nom de l'AMQ et en mon nom personnel, je lui dis merci pour tout ce qu'il a fait pour l'association et pour ses membres. De plus, après trois ans de services loyaux et efficaces, Madame Irma Papiccio quitte le secrétariat permanent de l'AMQ. Nous lui témoignons ici toute notre reconnaissance et nous lui souhaitons une bonne santé. Ces deux départs créent naturellement un vide mais comme le dit bien l'adage: «Personne n'est irremplaçable». L'AMQ poursuivra sa marche grâce à la nomination de la nouvelle présidence: Madame Ginette Ouellette à qui nous offrons nos meilleurs vœux de succès dans sa nouvelle tâche. Dès le 1er janvier 1990, devons-nous, sous sa présidence, «en faire plus pour assimiler moins ou en faire moins pour assimiler plus»? C'est ce que nous verrons dans les prochains mois!

À partir des rapports des membres de l'exécutif, il est facile de dégager en particulier les activités principales qui ont eu lieu en 1989:

- la publication régulière du Bulletin AMQ (4 fois)
- la tenue du 32^e congrès à Sainte-Foy
- l'organisation des deux concours mathématiques et du camp mathématique
- la préparation des États généraux sur l'enseignement des mathématiques
- la remise des prix du Fonds Roland Brossard et du prix D. Lunkenbein au 32^e congrès.

Dans ce numéro, nous accueillons de nouveaux auteur(e)s, collaborateurs et collaboratrices appréciés: Bernard Courteau, Denis Lamontagne, Denise Larente, Ezzaim Laabid et Jacques Lefebvre. Nous espérons qu'ils récidiveront. Vous retrouvez les rubriques habituelles: Jeux et problèmes, Histoire des mathématiques, Interview avec une personnalité, Dans nos classes, l'AMQ en action et quelques réflexions sur le rôle joué par la mathématique dans le contexte actuel. C'est pour moi une heureuse occasion de remercier ici toute l'équipe de rédaction, tous les arbitres, tous les auteurs et collaborateurs. Si la revue existe et progresse, c'est grâce à l'appui de tous nos membres. Merci et bonne année à tous!

Jean-Marie Labrie

Politique de rédaction du bulletin AMQ

Dans chaque numéro du BULLETIN AMQ, on retrouve un éditorial circonstancié, des chroniques de nature mathématique, des articles d'information et des articles de fond comprenant trois volets: mathématiques, didactique des mathématiques et informatique reliée à l'enseignement des mathématiques.

Tous les articles de fond ont été soumis à l'arbitrage de la façon suivante:

- a. Deux personnes se sont prononcées sur chaque article: un rédacteur et un arbitre externe.
- b. Le rédacteur et l'arbitre ont accepté l'article ou suggéré quelques modifications.
- c. Parfois, s'il y a eu divergence de vue entre le rédacteur et l'arbitre, on a alors fait appel à un 2^e arbitre.

En général, les articles ne doivent pas avoir été publiés dans une autre revue ou en processus de l'être. Toutefois, il pourrait y avoir des exceptions qui seront étudiées par le comité de rédaction. Les personnes intéressées à publier un article de fond doivent le faire parvenir au rédacteur en chef.

Les auteurs auront à suivre les directives suivantes:

- 1) La longueur normalement maximum d'un article est de 20 pages dactylographiées. Les cas d'exception seront étudiés par le Comité de rédaction et la Direction du *Bulletin*.
- 2) Les auteurs doivent faire parvenir au Comité de rédaction quatre (4) copies de leur projet d'article ou de leur article.
- 3) Les articles doivent normalement se situer à l'intérieur de l'un des trois (3) thèmes du *Bulletin*: mathématiques, didactique des mathématiques et informatique appliquée à l'enseignement ou à l'apprentissage des mathématiques. Les cas d'exception seront étudiés par le Comité de rédaction.

Les dates de parution sont: 15 mars, 15 mai, 15 octobre et 15 décembre.

Les articles parus dans le *BULLETIN AMQ* peuvent être reproduits avec la mention de la source. Le prix Roland Brossard sera attribué au meilleur article publié dans le *BULLETIN AMQ*.